SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — 63me Année — SAMEDI 26 AVRIL 1958

Le Numéro : 10 francs — N° 641

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

REMERCIEMENTS et APPEL

Chers Amis,

Pour votre vote de Dimanche, Merci de tout cœur !

Votre témoignage de sympathie et de confiance qui m'honore grandement m'a placé largement en tête des candidats et à 269 voix du candidat le plus favorisé. C'est là une victoire. Il vous reste à confirmer d'une façon définitive votre choix si clairement exprimé Dimanche dernier.

VOTEZ ET FAITES VOTER. PAS D'ABSTENTION.

Par son ampleur le vote du 27 Avril me donnera une autorité accrue pour siéger au sein de l'Assemblée Départementale et me permettra de mieux défendre les intérêts du Canton.

Je COMPTE SUR VOUS TOUS COMME VOUS POUVEZ COMPTER SUR MOI.

Vive le Canton de Sisteron !

Vive la République !

Elie FAUQUE
Maire de Sisteron
Candidat du Parti Socialiste

Chronique Electorale

Les élections au Conseil Général du 20 Avril ont donné lieu à une consultation générale.

Dans les Basses-Alpes, 15 cantons devaient désigner leur Conseiller Général. La bataille électorale, dans certains cantons a été calme, par contre à Peyruis, à Moustiers, aux Mées, à Turriers, et même à Sisteron, la lutte a été chaude.

Au 1er tour, MM. Borrély (socialiste), président du Conseil Général, est réélu dans le canton de Senez ; le Sénateur Aubert (socialiste) est élu dans le canton de Saint-Paul-sur-Ubaye ; Marcel Massot (radical-socialiste) ancien député, est réélu dans le canton de La Motte-du-Caire ; le Docteur Julien Romieu (radical) est réélu dans le canton de Digne ; Yves Ramus (radical) est réélu dans le canton de Seyne-les-Alpes ; Aubert-Millot (indépendant) est réélu dans le canton de Manosque ; Marius Brun (socialiste) réélu dans le canton du Lauzet; Caste (socialiste) réélu dans le canton de St-Etienne-les-Orgues ; Gaston Roux (socialiste) réélu dans le canton de Colmars ; Bernardini (socialiste) réélu dans le canton d'Entrevaux.

En ce qui concerne les cinq cantons : Sisteron, Turriers, Peyruis, Les Mées et Moustiers, il y a ballottage.

A Sisteron, M. Elie Fauque, reste seul candidat, ses deux concurrents se retirent purement et simplement.

A Turriers, M. Aguillon (radical) conseiller général sortant, et M. Michel (communiste) se maintiennent pour le scrutin de demain.

Aux Mées, le Docteur Jouve (socialiste) reste seul candidat.

A Moustiers, deux indépendants, MM. Vial et Duvernoy, demandent à nouveau aux électeurs de voter pour eux.

A Peyruis, M. Berger (communiste) conseiller général sortant, et M. Domenech (indépendant) se retrouveront demain comme adversaires.

* * * *

Voici les résultats du canton de Sisteron :

Sisteron. — Inscrits 2.457. Votants 2.014. Exprimés 1.965. Ont obtenu : Fauque 917 ; Bouchet 665 ; Niel 383.

Authon. — Inscrits 43. Votants 34. Exprimés 34. Ont obtenu : Fauque 8 ; Bouchet 13 ; Niel 13.

Vilhosc. — Inscrits 36. Votants 27. Exprimés 27. Ont obtenu : Fauque 4 ; Bouchet 19 ; Niel 4.

Mison. — Inscrits 394. Votants 311. Exprimés 303. Ont obtenu : Fauque 141; Bouchet 132 ; Niel 30.

Entrepierres. — Inscrits 97. Votants 66. Exprimés 66. Ont obtenu : Fauque 39 ; Bouchet 18 ; Niel 9.

Saint-Geniez. — Inscrits 76. Votants 53. Exprimés 53. Ont obtenu : Fauque 21 ; Bouchet 15 ; Niel 17.

Saint-Symphorien. — Inscrits 7. Votants 6. Exprimés 6. Ont obtenu : Fauque 3 ; Bouchet 2 ; Niel 1.

Récapitulation pour le canton : Inscrits 3.310. Votants 2.511. Exprimés 2.454. Ont obtenu : M. Fauque (socialiste) 1.133 ; M. Bouchet (communiste) 864 ; M. Niel (indépendant) 457.

Il y a ballottage.

Canton de La Motte-du-Caire : Inscrits 1.275. Votants 917. Exprimés 871. Ont obtenu : Massot (radical) 686 voix. Lagarde (communiste) 185. M. Massot est réélu.

* * * *

Canton de Turriers : Inscrits 771. Votants 602. Exprimés 586. Ont obtenu : Sigaud (socialiste) 130 ; Michel (com.) 164 ; Aguillon (radical) 292. Il y a ballottage.

* * * *

Soulignons d'autre part le beau succès obtenu par notre compatriote Joseph Richaud, candidat dans les Hautes-Alpes, dans le canton d'Aspres-sur-Buëch, qui a été élu au premier tour à une grosse majorité.

LES ELECTIONS CANTONALES

Scrutin de Ballottage

Dimanche dernier, les électeurs du Canton ont, par leur vote massif, montré qu'ils s'intéressaient « aux cantonales ». C'est en effet avec un pourcentage de quatre vingt pour cent qu'ils se sont présentés aux urnes ; leur choix est connu.

Notre ami M. Fauque, Maire de Sisteron, arrive en tête avec un nombre imposant de voix, frisant de très près la majorité absolue. Ce résultat n'a surpris personne. Sa forte personnalité a prévalu et son élection réelle, significative, s'est affirmée au premier tour.

Demain, en l'absence d'autres candidats, ce sera une simple formalité au regard de la loi électorale, mais nous ne voulons pas dire par là qu'il ne faille pas voter, bien au contraire. Plus nombreux encore vous apporterez vos suffrages à votre Maire. Ce faisant vous lui donnerez un témoignage de plus de votre confiance et de votre amitié.

M. Fauque, notre nouveau Conseiller Général, saura se montrer digne de cet insigne honneur. Vous pouvez compter sur lui comme il sait pouvoir compter sur vous.

Avis de la Mairie

Les électeurs de la commune sont avisés que le scrutin pour l'élection d'un Conseiller Général sera ouvert le Dimanche 27 Avril 1958, de 8 à 18 heures.

Deux bureaux de vote ont été prévus à la Mairie :

1er bureau : au 1er étage pour les électeurs inscrits sous les n° 1 à 1250.

2me bureau : au rez-de-chaussée pour les électeurs inscrits sous les n° 1251 à 2455.

Les électeurs régulièrement inscrits et dont la carte n'a pu être distribuée pourront la retirer au 1er bureau de vote.

Mlle Nadine BOUTIERE
est élue
REINE de SISTERON

Dimanche, dans l'après-midi, vers 18 heures, se tenait la grande Parade 1900, couples habillés de l'époque, des autos modèle 1913, musique de circonstance, annonçant pour le soir la Grande Soirée Dansante. Cette parade attirait un très nombreux public dans les diverses rues de la ville.

A 21 heures, dans la salle de l'Alcazar, le Bal des Fleurs amenait une foule de danseuses et danseurs et, à minuit très exactement, le public était invité à voter pour le choix de la Reine de Sisteron et de ses Demoiselles d'Honneur. Le dépouillement eut lieu et les résultats et la présentation des élues furent donnés et c'était Mlle Nadine Boutière, ravissante brune de 17 ans, qui venait d'être proclamée Reine de Sisteron 1958. Mlles Jacqueline Reynier et Monique Sautel à leur tour étaient proclamées Demoiselles d'Honneur.

Souhaitons à ces trois élues de présider en 1958, de très belles manifestations artistiques.

BIEN HABILLE
Faites confiance à la LAINE
MIEUX HABILLE
Faites confiance au TAILLEUR

Jean PASCAL
Tailleur Hommes et Dames
18, rue Droite (2me étage)
Draperies en exclusivité :
SPORTEX — SOLANA
— Des Prix — De la Qualité —

Charles RIGOULOT à Sisteron

Vendredi dernier était de passage en notre ville l'homme le plus fort du monde Charles Rigoulot.

Vers midi, Charles Rigoulot recevait au Café de Provence, chez l'ami Tardif, les présidents des sociétés et les nombreux sportifs.

C'est autour d'un pastis bien frais « Ricard » que Charles Rigoulot, en qualité de directeur sportif des Etablissement Ricard, était venu offrir aux sociétés de sports et le concours et le patronage de cette importante firme.

Après avoir fait une causerie sur sa vie de sportif et sur le sport en général, Charles Rigoulot prit congé de tous ses invités en trinquant une fois encore avec un « pastis Ricard » à la prospérité des sociétés sportives de la ville et du sport français.

Pour donner plus de valeur à votre vote

Pour une plus grande manifestation de sympathie

Votez et faites voter Elie FAUQUE

© VILLE DE SISTERON

DU HAUT DE LA CITADELLE

FETE DE LA BAUME

Pour la Fête de la Baume qui aura lieu les 1er, 3 et 4 Mai 1958, le Comité a organisé le programme suivant :

Jeudi 1er Mai : matin : Grand Concours de Boules à la longue. Après-midi Grand Concours de Pétanque. Ces concours sont ouverts à tous les joueurs. A 21 heures, Grand Bal sur le Pont.

Samedi 3 Mai : à 21 heures, Grand Concours de Mounes.

Dimanche 4 Mai : à 6 heures, Réveil du quartier ; à 11 heures Apéritif d'honneur ; à 14 heures Jeux d'Enfants ; à 16 heures Concert offert par les « Touristes des Alpes » ; à 21 h. Grand Bal.

Nous reviendrons plus en détail en ce qui concerne les concours de boules qui seront dotés de prix importants, également sur le concours de mounes qui amène toujours de nombreux joueurs.

* * * *

CONCOURS DE PETANQUE

Demain Dimanche le Bar Domino organise son premier concours de boules de l'année. Nombreux seront les joueurs qui profiteront du beau temps pour disputer ce concours qui se fera à Pétanque et à la mêlée. 2.000 francs de prix plus les mises. Inscriptions à partir de 13 h. 30. Lancement du but à 14 heures. Ce concours est ouvert à tous les joueurs.

* * * *

Dépôt TEINTURERIE - DEGRAISSAGE
chez
Mme MARGAILLAN
12, rue de Provence (1er étage)
Tél. 194 SISTERON

* * * *

AVIS AUX ASSURES SOCIAUX

Les Assurés Sociaux sont informés qu'une permanence sera assurée à la Mairie de Sisteron par un agent de la Caisse de Sécurité Sociale des Basses-Alpes, le Mercredi 30 Avril, de 16 heures à 18 heures.

* * * *

FOOT-BALL

Demain Dimanche, sur le Stade Municipal, deux matches de foot-ball se joueront.

A 14 heures, en championnat U.F.O. L.E.P. l'équipe de St-Auban contre Sisteron-Vélo (cadets).

A 15 heures, en match amical, l'équipe de St-Auban contre Sisteron (équipes premières).

* * * *

ANCIENS COMBATTANTS

Une veuve de guerre qui désire garder l'anonymat a versé 1.000 francs à la caisse de l'Amicale des Anciens Combattants.

Nos plus sincères remerciements.

L'Amicale remercie bien sincèrement Madame Veuve Grasset, veuve de guerre, pour le don de 500 francs qu'elle verse à la caisse de l'Amicale.

POUR TOUS VOS TRAVAUX
Bâtiments Carrelage Plâtrerie
ENTREPRISE SISTERONNAISE
MAUREL Rosé
quartier de Sarrabosc, SISTERON
Pour tous vos renseignements toutes demandes et tous devis nous consulter

AVIS DE REPARTITION PARCELLAIRE

Suivant arrêté préfectoral en date du 11 Avril 1958, un dossier de répartition parcellaire contenant la cloture partielle des opérations de remembrement poursuivie par l'Association Syndicale de Remembrement de Sisteron, quartier du Centre Ville, est déposé au Secrétariat de la Mairie pendant 15 jours, du 30 Avril au 16 Mai 1958 inclus.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier tous les jours de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures, à l'exception des Dimanches et jours fériés.

* * * *

AVIS DE LA MAIRIE

Les permanences des services de la main-d'œuvre auront lieu à la Mairie de Sisteron les premier et troisième jeudis de chaque mois.

AVIS IMPORTANT

Le Comité des Fêtes communique :

Comme d'habitude, les membres du Comité sont priés de verser sans retard au trésorier le montant convenu, pour la collation prise en commun le Dimanche 20 Avril, à l'Hôtel du Cours.

Prière également à tous ceux qui auraient des chapeaux 1900, de les rapporter d'urgence à M. Dupery, rue Saunerie.

* * * *

REMERCIEMENTS

Les élèves de l'école primaire de filles de Sisteron remercient Mlle Chauvin, directrice d'école honoraire, qui a fait don de 500 francs à leur Coopérative Scolaire en souvenir de M. Reymond, son oncle, décédé.

* * * *

OBSEQUES

Jeudi dernier a été une journée pénible pour les Sisteronnais.

Le matin à 10 heures un nombreux cortège accompagnait à sa dernière demeure M. Joseph Andrieu, ancien combattant de la guerre de 1914-1918, décédé à l'âge de 83 ans après une longue maladie. Joseph Andrieu était membre de l'Association des Anciens Combattants et membre de la Société de Secours Mutuels de notre ville dont il était pensionné. Les draps mortuaires des A. C. et de la Mutualité précédaient le corbillard. Nous adressons à ses sœurs, à ses neveux et nièces nos sincères condoléances.

A 11 heures 30 avaient lieu les obsèques de notre compatriote Joseph Vias décédé à Forcalquier chez son beau-frère l'abbé Savournin. Joseph Vias appartenait à une famille bien Sisteronnaise dont le nom se perd dans la nuit des temps. Il fut longtemps attaché à notre tribunal en qualité de Procureur de la République, puis finit sa carrière judiciaire sous la toge de Juge de Paix à Sisteron. Il fit la guerre de 14-18 avec le grade de sergent, sa bonne conduite au front lui valut la Croix de guerre qu'il portait fièrement sur sa robe de juge.

Vias est décédé à l'âge de 79 ans, il a été inhumé dans notre cimetière dans un caveau de famille.

Aux parents nos sincères condoléances.

* * * *

CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général des Basses-Alpes se réunira en première session ordinaire le Mercredi 30 Avril 1958, à 14 h. 30.

* * * *

FAITES
LA TOILETTE DE PRINTEMPS
DE VOTRE MAISON

Les beaux jours arrivent timidement mais sûrement. Et le printemps va nous inciter à sortir davantage et à nous vêtir plus légèrement.

Ce sera également la bonne époque pour refaire la toilette de notre maison : enlever les rideaux, rafraîchir ou changer les couleurs des murs que l'hiver a ternis.

Mais il faut être prudent dans le choix d'une peinture, exiger qu'elle soit de première qualité, qu'elle sèche rapidement et que ses coloris soient heureux.

C'est le cas justement de la gamme sélectionnée de la marque ISODECOR qui s'applique sur tous les fonds et permet d'obtenir un revêtement idéal et uniforme, d'un beau mat velouté très arrondi.

Isodécor est décoratif, isolant, s'applique facilement et son prix enfin est des plus abordable. En vente au dépôt : Droguerie Paul Bernard, 63, rue Droite, Sisteron.

* * * *

VARIETES - CINEMA

Samedi, ensoirée
Dimanche, en matinée et soirée

Noël-Noël et Darry Cowl dans un film désopilant

A PIED, A CHEVAL, EN VOITURE

AMATEURS DE BON CAFE
MENAGERES CAFETIERS
achetez vos Cafés, grain, moulu, à la
Torréfaction BOUCHET
30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120
CAFES BOUCHET
Parfum — Arome — Qualité

Petites Annonces

A VENDRE

Voiture d'enfant, landau, état neuf. S'adresser au bureau du journal.

* * * *

A LOUER

PRE situé quartier bas Sarrabosc. S'adresser à Mme BERGIER-BOUVERIS, 16, Place du Marché, SISTERON.

* * * *

AVIS

A l'occasion de son premier anniversaire, la Maison de Couture HELENE FAURE offre gracieusement à son aimable clientèle une remise de 2.000 frs pour tout achat de 100.000 frs effectué pendant l'année 1957.

Une remise de 500 frs pour toute commande, jusqu'à concurrence de 20.000 frs et 1.000 frs de remise pour les commandes au-dessus, passées pendant le mois d'Avril 1958.

* * * *

OFFRE D'EMPLOIS

Mécaniciens Auto et Moto. Pompiste essence. Apprenti réparation VéloSolex sont demandés au Garage BUES.

* * * *

A REMETTRE

Licence Transport. S'adresser au bureau du journal.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

Dans
PARIS-MATCH
de cette semaine vous verrez
L'EXPOSITION DE BRUXELLES
comme si vous y étiez.

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS

Agence L'ABEILLE
Assurances de toute nature
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

SODIPA
Plus douce que vos mains !
LAVANDINE lave et essore selon 2 principes exclusifs :
Lavage par auto-brassage, essorage par simple pression.
Renseignez-vous sur les multiples facilités d'emploi de
Lavandine
DIENER
6.000 Frs par mois Estampillée Apel U.S.E

CONCESSIONNAIRE « DIENER »
Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de
Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE
INCANDESCENT
FLUORESCENT
NEON
Toutes teintes
Tous dessins
Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

MODERNE STATION-SERVICE **MOBIL**
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE — SISTERON
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

© VILLE DE SISTERON

LA BELLE JARDINIERE

DEPOT TEINTURERIE FRAISSINET — BLANCHISSERIE

Pendant quelques semaines FESTIVAL DU NETTOYAGE

Baisse Sensationnelle

DRAPS lavage et repassage 70 — Pull-over Cardigan 150
Chemises d'hommes, lavage et repas. 70 — Robe lainage simple 500

Mieux — Plus vite — Moins cher

REUNION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'IRRIGATION SASSE-DURANCE

Le 10 Avril dernier, le Syndicat Intercommunal d'irrigation «Sasse-Durance» s'est réuni à la Mairie de la commune de Claret sous la présidence de M. Marcel Massot, Conseiller Général de La Motte-du-Caire, ancien Député.

Nous rappelons que ce Syndicat a été créé en vue de l'irrigation des terrasses qui surplombent la Durance dans la région en amont de Sisteron.

On note la présence à cette séance, aux côtés de M. Marcel Massot, de M. Adolphe Ayasse, maire de La Motte-du-Caire ; de M. Eugène Daumas, de La Motte, de M. Silve, maire de Thèze, de M. Henri Baude, de M. Motte, maire de Sigoyer, de M. Léopold Touche, maire de Vaumeilh, de M. Corréard, maire de Claret, de M. Camille Pauchon, de M. Abel Reynaud, maire de Curban, de MM. Sarlin, de M. Brochier, maire de Piégut, de M. Girard, maire de Venterol, de MM. Elysée Garcin et Philip.

Assistaient également à la séance M. Pouzoulet, Ingénieur du Service spécial du Bassin de la Durance, et son collaborateur M. de Beaulieu.

En ouvrant la séance, M. le Président a souhaité la bienvenue à tous les délégués ; il a rappelé l'œuvre importante qu'il convenait d'accomplir, œuvre qui devait permettre la fertilisation de toute une région ; d'elle dépendent le maintien des populations agricoles et la prospérité économique des communes des cantons de La Motte et de Turriers, riveraines de la Durance.

Les délégués ont manifesté par leur présence unanime à cette réunion l'importance qu'ils attachaient aux travaux du Syndicat Intercommunal d'irrigation.

Le Président donne ensuite la parole à M. Pouzoulet qui apporte au Syndicat tous les renseignements nécessaires des points de vue technique, économique et financier, pour la réalisation d'une première tranche des travaux d'irrigation par aspersion sur le territoire des communes membres du Syndicat. Tour à tour, la situation de chaque commune est examinée.

M. Marcel Massot, Président, remercie M. Pouzoulet de son exposé dont la technicité n'a pas exclu la clarté, et aussi du travail qui a déjà été réalisé en vue de l'étude de l'ensemble des projets.

Le Syndicat décide la réalisation d'une première tranche de travaux concernant les communes de Thèze, Claret et Sigoyer. Il approuve le projet d'irrigation par aspersion présenté pour ces communes par le Service spécial du Bassin de la Durance, dont le montant est de l'ordre de 450.000 francs et souhaite que ces travaux soient réalisés dans les délais les plus brefs. Il décide de solliciter de M. le Ministre de l'Agriculture une subvention au taux de 60 °/° pour les dépenses faites pour les installations fixes et de 40 °/° pour les installations mobiles ; de solliciter également de la Caisse Nationale de Crédit Agricole divers prêts qui seront nécessaires pour la réalisation des travaux ; enfin, il sollicite du Conseil Général des Basses-Alpes une subvention aussi élevée que possible pour servir à l'allègement des annuités de l'emprunt et des frais de pompage de l'eau. Toute une série d'autres mesures sont d'autre part envisagées en vue de la réalisation de la première tranche, et le Syndicat demande à M. Pouzoulet de vouloir bien continuer les travaux en vue de la présentation, à une prochaine réunion du Syndicat, d'une deuxième tranche concernant les autres communes.

En terminant, M. Massot répond à certaines questions qui lui ont été posées, notamment sur des réalisations de lacs collinaires. Il fait, sur cette question, qu'il connait bien pour avoir participé à un voyage d'études en Italie en Septembre dernier, un exposé clair et précis qui a intéressé vivement tous les délégués.

La séance a été levée et rendez-vous a été donné pour une nouvelle réunion qui doit avoir lieu à la Mairie de Vaumeilh au mois d'Octobre prochain.

ENTENDU

Ernestine. — Mon Dieu ! Madame, que du changement en peu de jours. La semaine dernière, un tas de linge pas très propre et avec ça, le mauvais temps ; pour le lavage, avec une machine on s'en sort toujours, mais pour le séchage beaucoup moins ; ça a du être difficile.

La Dame. — Comme je v' le disais Ernestine, en élection il faut se dénigrer, l'élection terminée, tout fini, la vie reprend naturellement.

Ernestine. — Quel dommage, car avec le beau temps ça aurait séché plus vite et il y avait encore tant de choses à dire, ça m'amusait beaucoup. Voyez Madame maintenant que nous avons la nouvelle « CONORD VESTALUX » automatique, on peut faire des élections toutes les semaines, je tiendrais de tous les blanchir car notre installateur qui fait le service après vente me demande toujours si ça va, et oui que je réponds.

La Dame. — Qui est l'installateur en question.

Ernestine. — Jourdan Francis « Appareils Ménagers » 11, avenue des Arcades. en magasin. Exposition, démonstration Toutes les bonnes marques de machines sur demande et vente à crédit.

MIDI-AUTO
A. ESCARTEFIGUE

PEIPIN — Tél. 16

Mécanique, Electricité, Tolerie, Peinture

vous offre
un lot de véhicules d'occasion sélectionné entièrement révisés et garantis
SIX MOIS

Actuellement disponibles
prêts à prendre la route
PEUGEOT 403 Commer. et 203 Berline
RENAULT Frégate et 4 CV 1949, 50, 53
Et divers autres véhicules
en cours de préparation

Renseignez-vous auprès de la nombreuse clientèle déjà servie, vous serez édifié.

chez
ÉVELYNE
13, rue de Provence
SISTERON

AVANT TOUT ACHAT POUR VOS MEUBLES
VOYEZ LA FABRIQUE

Aux Meubles Sisteronnais

57, rue Droite, 57

La Maison de confiance la mieux placée de la région à votre service

AMEUBLEMENT COMPLET

Notre Chambre réclame, malgré la hausse toujours au prix de 55.000 frs (un cadeau)

SALLE A MANGER

UNE SIMPLE VISITE VOUS CONVAINCRA

Grande facilité de paiement. Ne pas confondre, toujours la bonne adresse

57, RUE DROITE, 57

LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

POISSONNERIE DES ARCADES

Télé 273
SISTERON

Truites vivantes
Ecrevisses Langoustes
Coquillages Poisson congelé
LA FRAICHEUR DE LA MER
AU PIED DE LA CITADELLE

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la FABRIQUE BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS... C'EST A VOIR !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

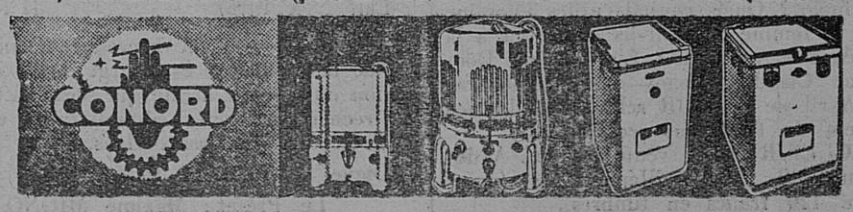

DÈS MAINTENANT, ESSAYEZ LE NOUVEAU MODÈLE ARONDE
la Monthery

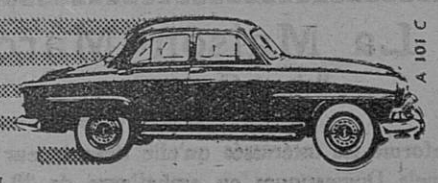

A. BRUN — Concessionnaire — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 18 au 24 Avril 1958

Naissances : Annette Lucette Agnès Pocchiola Giors. — Salvator Callea. — Alain Robert Jean Put. — Guy André Simon Davin. — Joël Mouranchon. — Françoise Christiane Jacqueline Camart, (tous avenue de la Libération).

Publication de Mariage: Joachim Maurice Augé, assureur, domicilié à Sisteron et Jane Barrande, professeur, domiciliée à Marseille.

Décès : Adèle Amestoy, 82 ans, avenue de la Libération. — Jean Joseph Andrieu, 83 ans, Place du Tivoli.

CANTON DE LA MOTTE-DU-CAIRE

Remerciements

Mes Chers Amis,

Merci de tout cœur aux 686 électrices et électeurs qui m'ont renouvelé, le Dimanche 20 Avril, avec une écrasante majorité, mon mandat de Conseiller Général.

Quatre vingt pour cent des suffrages exprimés se sont, dès le premier tour, groupés sur mon nom. Une telle manifestation de sympathie m'a profondément touché. Je sens tout ce qu'elle comporte d'affectueuse amitié. Elle contribue à m'attacher plus encore, s'il est possible, à ma petite patrie, à mon cher Canton de La Motte-du-Caire.

Je tiens à vous assurer de ma vive reconnaissance, et à vous dire que comme dans le passé, vous pouvez compter, dans l'avenir, sur mon entier dévouement.

En dehors de toutes considérations politiques, et dans le seul désir de servir l'intérêt général, je n'aurai qu'un souci : Celui de travailler à l'amélioration de votre sort, à l'équipement de vos villages et, dans un cadre plus général, au maintien de la Paix.

Merci encore.

Vive le Canton de La Motte-du-Caire!

Vive la République !

Marcel MASSOT
Officier de la Légion d'Honneur
Ancien Député
Conseiller Général

Flic-flac
le Prêt à Porter
de la pluie
création Weill-Productions
En vente : chez
"ÉVELYNE"
13, rue de Provence
SISTERON

FRIGIDITE : L'HOMME EST-IL LE VRAI RESPONSABLE ?

La frigidité nuit à l'harmonie du couple. Le mal est-il sans remèdes ? Non ! Il existe des causes proprement anatomiques qui relèvent de l'intervention du chirurgien ; d'autre part un traitement médical approprié rétablira l'équilibre quand la frigidité est due à des lésions inflammatoires locales. Mais si la femme ne retire pas du mariage les satisfactions physiques auxquelles elle a droit elle ne saurait dans certains cas être toujours tenue seule pour responsable. L'homme joue un rôle déterminant et des facteurs émotifs interviennent qui facilitent l'union du couple ou qui lui font obstacle.

Comment surmonter ces inhibitions pour retrouver les joies complètes de l'amour ? Quels conseils utiles l'homme et la femme peuvent-ils demander à la médecine moderne ? L'article du Docteur Claude Fresnoy dans le numéro d'Avril de GUERIR relève tous les secrets de l'harmonie conjugale.

GUERIR est en vente partout. A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris. (Joindre 120 francs en timbres).

COMMUNE DE SISTERON

TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR
Lot : Terrassement en masse

Adjudication Publique

AU METRE
SUR BORDEREAU DE PRIX
NON REVISABLES

Le JEUDI 29 MAI 1958, à 15 heures, à la Mairie de SISTERON, il sera procédé en séance publique par M. le Maire de Sisteron assisté de deux Conseillers Municipaux, en présence de M. l'Ingénieur en Chef du Génie Rural, de M. le Receveur Municipal et des Directeurs des Travaux, à l'adjudication au métré sur bordereau de prix non révisables et soumission cachetée, des travaux de terrassement en masse relatifs à la construction des abattoirs.

Montant des Travaux à l'Entreprise estimés	3.000.000
Somme à valoir	300.000
Total	3.300.000

Cautionnement provisoire : néant.

Cautionnement définitif : 1/50me du montant de la soumission.

Délais d'exécution : Deux mois.

Principaux travaux : Déblais en terrain de toute nature, remblai en tout venant. Remblai ordinaire.

Annonces Légales

Par arrêté préfectoral « Sisteron-Journal » qui compte 63 ans d'existence, est habilité à publier les Annonces Judiciaires et Légales pour TOUT LE DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

« Sisteron-Journal » paraissant le Samedi, les insertions devront parvenir au bureau du journal le Jeudi à 18 heures au plus tard.

L'imprimerie du « Sisteron-Journal » se tient à la disposition de MM. les Officiers Ministériels pour l'impression de tous leurs imprimés.

Arrêté Préfectoral N° 58-486

fixant le cours moyen des denrées servant de base au calcul des fermages pour l'échéance du 31 Mars 1958

Le Préfet des Basses-Alpes, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'ordonnance du 17 Octobre 1945 relative au statut du fermage, modifiée par les lois des 13 Avril 1946, 9 Avril, 30 Août, 5 Septembre, 28 Novembre 1947, 15 Juin 1949, 12 Janvier 1950,

— Vu la circulaire ministérielle du 23 Mars 1953 et 15 Janvier 1954 ; 10 Février 1949 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 Août 1953 ;

Vu l'avis de la commission consultative des baux ruraux, en date du 5 Avril 1958 ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général.

ARRETE :

Article 1. — Les cours moyens des denrées servant de base au calcul des fermages sont fixés ainsi qu'il suit pour l'échéance du 31 Mars 1958 :

Pommes de terre (le quintal)	2.300 frs
Fourrages naturels	700 frs
Vin 10 degrés (l'hectolitre)	7.000 frs
Pommes reinettes (le kilo)	150 frs
Pêches	70 frs
Essence de lavande	800 frs
Agneau vif	290 frs
Lait (le litre)	31 frs

Article 2. — M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Basses-Alpes.

Digne, le 15 Avril 1958.

Le Préfet : Maxime MIGNON.

M. SCALA. Rue de Provence, SISTERON — Télé 197

Faites votre provision de charbon en été
PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT
C'est plus sûr
E. JOUVE
Avenue de la Libération
Tél. 43 — SISTERON
CHARBONS DE TOUTES QUALITES

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

UNE ALLUMETTE
et à toute minute
sans installation sans entretien
vous pouvez dès à présent
affronter les mois d'hiver
avec
CALUX
le nouveau radiateur mobile
ANTARGAZ
En vente :
Etablissements BARET
Auto-Durance — SISTERON

RICHAUD Georges
Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. Laboratooire de dépannage Reprises
Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT
Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE
Auto - Radio RADIOMATIC
Appareillage Electro - Ménager THERMOR
Machine à laver LINGEX-BONNET Réfrigérateurs SIBIR-BONNET
Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs
Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones
FACILITES DE PAIEMENT

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON »

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

© VILLE DE SISTERON